

<p><b>Crèche collective Préault</b> <b>Conseil d'établissement du 22 Janvier 2019</b></p>
---

**- Compte rendu –**

**Présents** : Karine Goubert, Margot Louis-Alexandre, Muriel Portal, Lucile Adam, Aboubakar Cissokho, Soumaya Matar, Paule Schmidt

**1. Pour commencer, les parents élus souhaitent se faire l'écho auprès de la direction et des équipes des retours très positifs des parents sur l'accueil de leurs enfants au sein de la crèche.**

**2. Nouvelle crèche Préault : travaux à venir, où en est-on? A-t-on plus de visibilité sur le calendrier ?**

Mme Jemni, élue à la petite enfance n'ayant pas pu être présente, elle a demandé à ce que ce point soit reporté à la prochaine réunion. Néanmoins, il est à noter qu'aucun calendrier n'a été arrêté pour le moment. Mme JEMNI transmettra ce dernier à la direction de la crèche, dès qu'elle aura de plus amples informations.

**3. Change des enfants :**

- Comment est géré le stock des produits fournis par les familles (crème pour le change, crème solaire, sérum physiologique, ...)
- Utilisation du liniment ; pourquoi ça n'est pas systématique, ou pourquoi ne pas utiliser une huile type sésame ou calendula pour limiter les irritations qui peuvent apparaître quand le fessier reste un peu humide ?

Les produits personnels sont réservés à chaque enfant (contrairement au doliprane), les auxiliaires de puéricultures vérifient les dates de péremption, et vous demande un renouvellement lorsque votre stock est épuisé.

Chaque bébé amène son flacon de doliprane, un stock de 22-23 bouteilles est formé pour l'ensemble de la crèche : minimum de gaspillage.

Le sérum physiologique est désormais au marché, les parents n'ont donc plus à en fournir.

Chaque type de produit bénéficie, à l'échelle de la ville, d'un marché, renouvelable tous les 4 ans. Un cahier des charges très précis est établi pour tout le matériel et tous les produits.

Les corps gras (liniment ou huiles) n'étaient pas disponibles aux marchés les années précédentes. De plus, ils nécessiteraient l'utilisation des carrés de coton qui ne sont pas actuellement au marché.

Concernant le liniment, le marché vient d'être validé et il sera disponible prochainement. Une phase de test va être mise en place dans la section des bébés dans les semaines à venir. Toutefois, les carrés de cotons n'étant pas disponibles, les parents devront les fournir pour permettre l'utilisation du produit.

Les parents, via le conseil des crèches, peuvent faire remonter une demande de mise au marché des produits (il faudrait que ça se fasse au niveau de toute la ville).

Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion d'apprendre que d'ici mars 2019, le lait passe au bio (Nestlé). Mais les stocks de lait seront utilisés avant de commander ce nouveau lait bio.

Tous les produits d'entretien de la crèche sont labellisés « ecocert ». (Lessive, produit vaisselle, nettoyage des sols). Des analyses régulières (prélèvements et tests) sont effectuées en cuisine et biberonnerie pour attester de l'efficacité des produits.

Enfin, un nouveau savon pour le change des enfants a été commandé, sera également disponible et utilisé prochainement.

**4. Organisation d'un troc / brocante de matériel de puériculture et de vêtements entre parents. Est-il possible d'en organiser dans l'enceinte de la crèche, dans la petite cour qui donne accès au local à poussettes par exemple ?**

S'il y a échange d'argent, il n'est pas possible d'organiser une brocante dans l'enceinte de la crèche (même sur le petit terrain qui donne accès à la rampe du local des poussettes) ; Il n'est pas possible d'exercer une activité commerciale dans l'enceinte de la crèche. En revanche, une foire au troc ou des dons sont possibles entre parents. Il s'agirait alors de réfléchir à l'organisation de journées thématiques (vêtements, matériel, jouets) afin de ne pas encombrer la crèche de matériel. L'idéal serait de pouvoir réaliser un inventaire des objets disponibles en amont.

À noter aussi que le personnel de la crèche mettrait à disposition un espace mais ne pourrait pas participer à l'organisation, ni être tenu responsable de la qualité des objets échangés ou donnés.

**5. Est-il prévu de remettre en place un temps de psychomotricien.ne ?**

Oui, des recrutements sont en cours pour l'ensemble de Paris. Toutefois, si une nécessité se présentait, les professionnelles ou les parents peuvent déjà signaler la difficulté de leur enfant à la direction et demander un temps de psychomotricienne. Celle-ci évaluera s'il est nécessaire de demander un temps de psychomotricité. Il est à noter qu'il ne s'agit en aucun cas de séances de psychomotricité. Les psychomotriciens sont répartis en fonction des besoins recensés par les équipes pluridisciplinaires. Il n'y a pas de psychomotricien spécifiquement rattachée à la crèche Préault, ils répartissent leur temps sur plusieurs crèches. Dans les établissements, ils observent les enfants et peuvent donner des recommandations individuelles ou plus générale comme sur le portage des bébés.

**6. Certains parents souhaitent faire « campagne » auprès des parents de la grande section pour les motiver à inscrire leurs enfants dans le public. Nous proposons d'organiser un petit déjeuner d'information, au cours duquel les parents ayant déjà des enfants scolarisés puissent partager leurs expériences.**

**Mardi 5 février à 17h00 à la crèche Préault dans la salle n°4 des Grands**

*Mme Blaise, directrice de l'école maternelle Fessart et des parents de l'école seront présents pour répondre à vos questions : horaires, programmes, rythmes scolaires, cantine, temps périscolaires, propreté, etc.*

*Nous vous attendons nombreux. Les parents des moyens et des petits sont aussi les bienvenus.*

*Les inscriptions pour l'entrée à l'école sont à faire à la mairie du 19<sup>ème</sup> avant le 22 février.*

*Un affichage vous explique les modalités dans l'entrée de la crèche.*

[mail de Mme Goubert du 23/01/2018]

1 er février 2019 2/3

## **7. Organisation de cafés de parents “thématiques” dans l’année (avec éventuellement l’intervention d’un professionnel)**

### **Thèmes :**

- La propreté (Avril 2019, avec la participation d’une psychologue (madame Bizeul) de la crèche)
- La période du non (à tout) (Mars 2019, avec la participation d’une psychologue (madame Bizeul) de la crèche)
- L’exposition aux écrans (TV, téléphone, ordinateur) (Mai 2019, avec la présence de professionnels de la PMI, sensibilisés à cette problématique - à confirmer)
- Les réflexes et méthodes à adopter pour les parents (organisation des jeux, rangement, tâches à plusieurs, ...) (date à déterminer, en présence d’une des Éducatrices de Jeunes Enfants et Auxiliaires de la crèche)
- L’arrivée d’un nouvel enfant dans la fratrie. (Date à confirmer)